

Envoyé: lundi 11 février 2019 14:34

À: bruntravel@wanadoo.fr

Objet : Dépôt de bilan de Germania : EdV met en valeur les agences de voyages auprès du grand public



## Dépôt de bilan de Germania : EdV met en valeur les agences de voyages auprès du grandpublic

Paris le 11 février 2019

Le dépôt de bilan de **Germania** nous donne l'occasion de communiquer sur la valeur ajoutée des agences de voyages en cas de difficulté d'un transporteur aérien.

Les billets émis dans le cadre d'un forfait sont pris en charge par le professionnel (nouveau transport, remboursement...).

Il est donc préférable de réserver ses billets d'avion auprès d'une agence de voyages.

Vous trouverez cette communication lancée par LES ENTREPRISES DU VOYAGE dans le Journal du Dimanche, Le Figaro, Les Echos et Le Monde.

Calendrier des insertions :

- Le Journal du Dimanche (parution le dimanche 10 février 2019)
- Le Figaro (parution le lundi 11 février 2019)
- Les Echos (parution le lundi 11 février 2019)
- Le Monde (parution le mardi 12 février 2019)



Cette communication est en ligne <u>sur notre site internet</u> : n'hésitez pas à la partager sur vos réseaux sociaux !

La compagnie aérienne GERMANIA vient de cesser brutalement ses activités en abandonnant des milliers de passagers qui avaient directement réservé leur voyage sur le site de Germania : Leurs vols ne seront pas assurés et leurs billets ne seront pas remboursés.

En réservant votre billet d'avion par l'intermédiaire d'une agence de voyages dans le cadre d'un forfait, ce professionnel, auquel vous avez fait confiance, vous aide et vous garantit une solution.

## AVEC LES ENTREPRISES DU VOYAGE, EN VACANCES, VOUS N'ETES PAS SEULS.

Pour votre sécurité réservez vos billets d'avion par l'intermédiaire d'une agence de voyages

Retrouvez les membres des Entreprises du Voyage sur : www.entreprisesduvoyage.org



'Forfait : ensemble de prestations incluant le transport et un autre service de voyage (hébergement, etc...) »

Retransmis à la clientèle de BRUNTRAVEL à partir du 11/02/2019 et en accord avec « LES ENTREPRISES DU VOYAGE » dont la société BRUN TRAVEL est adhérente

Janine BRUN BRUN TRAVEL